unies & engagées

Pour des représentant.es des IAE engagé.es !

Un monde en crises…

Depuis de nombreuses années, nos organisations syndicales réunies au sein de la liste « L'élan commun » interrogent nos administrations successives sur le soutien indispensable à apporter aux services publics, sur leur maillage au niveau des territoires, et combattent les réductions de moyens qui contractent la capacité à agir et à répondre aux besoin des citoyens de façon juste, égalitaire et efficace.

Les alertes que nous avons lancées - et nous ne sommes pas les seuls - depuis des années s'agissant des crises climatiques, énergétiques, sanitaires et sociales ne font que se confirmer depuis ces derniers mois. Les enjeux qui sont devant nous font désormais consensus.

Les **espaces naturels sont aussi en péril**, et il ne s'agit pas que de la disparition d'attraits touristiques mais également de la preuve éloquente du dérèglement du climat.

La **sécheresse** qui a marqué l'Europe toute entière cette année, les **incendies dramatiques de cet été** et le comportement de plus en plus erratique du climat pèsent sur les productions agricoles : les rendements chutent, certaines espèces voient leur limites géographiques modifiées et font peser des inquiétudes sur les économies locales.

La **question de l'eau** se pose également avec une plus grande acuité aussi : Sa qualité dégradée depuis longtemps en grande partie du fait des activités humaines, et aujourd'hui, son accessibilité devient un motif de conflits d'usage en plus de constituer un enjeu majeur en terme de santé publique.

La **crise énergétique** annoncée pour cet hiver n'est peut-être qu'une répétition avant des pénuries d'ampleur à venir… notre modèle d'aménagement, fondé sur les équipements et transports routiers a probablement fait son temps, et doit de toute évidence être repensé parce qu'en l'état, sa contribution au changement climatique n'est plus acceptable, n'est plus soutenable pas plus, pas plus que ne l'est la ségrégation socio-territoriale qui en a résulté depuis plus de cinquante ans et qui atteint aujourd'hui un paroxysme.

La **multiplication des crises sanitaires, vétérinaires, alimentaires** est un autre signe du caractère mortifère de notre modèle de développement économique dans ce « monde fini » qu'est le nôtre.

Élections Professionnelles 2022

ENTRE LES 1er ET 8 DÉCEMBRE

votez et faites voter pour l'élan commun !

l'élan commun

la cgt AGRI · SNETAP FSU · SNUitam · Solidaires Sud Territoires

Notre vision du service public

Dans ce contexte, **« L'élan commun » soutiendra fermement le service public, pour qu'il soit la solution majeure face à l'avenir incertain et au service de l'intérêt général**. Nous aurons besoin dans les années qui viennent de mobiliser et de développer les connaissances techniques, scientifiques, socio-économique… afin de mettre en œuvre des politiques publiques qu'il est indispensable de clairement définir et de doter d'objectifs ambitieux.

Le soutien de l'État aux établissements publics (enseignement supérieur et technique, recherche…) doit être amplifié, qu'il s'agisse des moyens humains ou de fonctionnement afin de d'être en mesure de développer les connaissances et les solutions indispensables pour faire face aux crises. Le dogme de l'appel à projets, seule manière parait-il de pousser les équipes à s'engager de façon pertinente et efficace est en fait une course chronophage et démobilisatrice pour les équipes de chercheur.ses, technicien.nes et ingénieur.es et entraine une concurrence néfaste entre des équipes au lieu de favoriser l'engagement des énergies pour l'avenir.

La mise en œuvre des solutions sur le terrain doit se faire de manière réellement concertée avec les collectivités locales, afin de structurer leur déploiement. Pour répondre aux enjeux, elle doit s'appuyer sur les besoins des populations, et non sur les intérêts de lobbies économiques, et ne pas s'appuyer sur les compétences de cabinet d'études stratégiques dont l'actualité récente nous a montrer le coût exorbitant pour les finances publiques.

Les **services de l'État concernés par les missions d'expertise, de contrôle doivent retrouver les moyens nécessaires à l'exercice de leurs missions** : l'autocontrôle par les acteurs privés concernés (sur des secteurs clefs comme l'alimentation, la santé et le bien-être animal, la qualité des eaux…), la délégation de ces missions à des organismes privés afin de réduire les postes et de respecter des plafonds d'emplois toujours plus contraignants doit être revu de toute urgence.

Élections Professionnelles 2022

ENTRE LES 1er ET 8 DÉCEMBRE

votez et faites voter pour l'élan commun !

l'élan commun

la cgt AGRI · SNETAP FSU · SNUitam FSU · Sud Rural Territoires Solidaires

Le rôle des ingénieur.es de l'Agriculture et de l'Environnement dans ce changement de paradigme

Pour l'élan commun les IAE sont, au même titre que les autres catégories de personnels, un des maillons incontournables d'un service public de proximité garantissant la défense de l'intérêt général contre les intérêts particuliers, sujet prégnant dans notre ministère…

La **formation et la technicité des IAE sont donc un des leviers de la puissance publique via son expertise technique**. Avec la préfectorisation des services déconcentrés et la quasi suppression de la chaîne hiérarchique directe avec un Ministère technique tels que le MASA, la décision publique s'affranchit de cette expertise incontournable. C'est un facteur d'affaiblissement de la puissance publique face à des groupes industriels transnationaux organisé en groupes de pressions très influents.

Le **développement de la polyvalence des IAE, avec la prégnance des compétences « managériales » et « gestionnaires » au détriment de la construction tout au long d'une carrière d'une expertise technique,** est un des éléments intrinsèques de cet affaiblissement.

Pour l'élan Commun, les IAE doivent contribuer à l'adaptation et la transition face aux dérèglements climatiques, à l'intensification des échanges commerciaux,et leurs conséquences sur la multiplication des crises sanitaires structurelles.

Ainsi pour l'élan Commun notre action syndicale inter-catégorielle œuvre pour la transformation sociale et écologique. Si elle doit prendre en compte les spécificités des corps techniques, et les solidarités qui en découlent, elle ne peut se construire des réflexes de corps, des connivences de promotion voire de classe. Cela signifie également **l'arrêt de la course à l'individualisation de la rémunération et la mise en concurrence des agent.es**.

Les élu.e.s élan commun IAE contribueront par leur interventions à la remise en question de la gestion actuelle de ces corps **avec une meilleure prise en compte de cette technicité et expertise**. Pour l'élan commun, il faut ne pas pénaliser les IAE faisant le choix de l'expertise technique. Il faut donc revenir sur les mobilités forcée lors des promotions de grades sur des postes ne correspondant pas à leur expertise technique.

L'élan commun agira avec ses militant.e.s de l'Enseignement Supérieur sur l'évolution des formations initiales et continues des IAE. Au regard des enjeux, **la formation scientifique et technique doit primer sur la dérive managériale.**

Pour l'élan commun, cela passe enfin par une **vraie politique de réflexion sur le temps de travail,** intégrant la place nouvelle du télétravail, la souffrance au travail et la lutte contre toutes les formes de harcèlement.

Élections Professionnelles 2022

ENTRE LES 1er ET 8 DÉCEMBRE

votez et faites voter pour l'élan commun !

l'élan commun

la cgt AGRI · SNETAP FSU · SNUitam FSU · Sud Rural Territoires Solidaires

Et les IAE dans l'enseignement : une mission à part entière !

L'EAP s'est signalé dès sa création par un certain nombre de spécificités qui ont fait son originalité et surtout, son succès en termes de qualité de l'enseignement et d'insertion professionnelle ensuite de ses élèves.

L'**une de ces spécificités fortes est la présence d'ingénieurs dans le corps enseignant**, à l'origine des ingénieurs d'agronomie et des ingénieurs des techniques agricoles.

Au départ, formés tant sur les plans scientifique et technique que pédagogique, ces enseignants à bac + 6 et bac + 4, du fait de leurs connaissances initiales différentes de celles de leurs collègues formés, eux, à l'Université ou dans des cursus professionnels, apportaient, apportent encore pour celles et ceux qui croient encore à leur mission d'enseignant, une dimension différente à l'enseignement dispensé, complétaient/complètent la qualité de ce qui était/est transmis aux élèves, dans l'ensemble des disciplines techniques et professionnelles. Ils et elles mettent justement en œuvre au service de l'enseignement, leurs qualifications et compétences en embrassant l'ensemble des filières portées par l'enseignement agricole public qui touchent l'agronomie en production animale et végétale, l'aménagement de l'espace, la gestion du patrimoine naturel, la gestion, ...

Malheureusement, depuis des années **l'Administration, aidée par quelques organisations syndicales, a commencé à retarder l'avancement dans la carrière, des ingénieurs qui participaient au développement et à la qualité de l'enseignement agricole public et a même favorisé ceux d'entre eux qui le quittaient, ou mieux ceux qui n'y mettaient même pas les pieds** !

L'élan commun se battra pour qu'enseigner ne soit pas un obstacle à la carrière d'un.e IAE et que les ingénieur.es qui souhaitent développer ces qualités professionnelles-là durant leur carrière, ou une partie de leur carrière, ne le paient pas cher en terme d'avancement et de régime indemnitaire !

Élections Professionnelles 2022

ENTRE LES 1er ET 8 DÉCEMBRE

votez et faites voter pour l'élan commun !

l'élan commun

la cgt AGRI · SNETAP FSU · SNUitam · Sud Rural Territoires Solidaires